

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1535

27 juin 2013

SOMMAIRE

26 Investments S.A.	73646	CEREP Investment Ex Libri S.à.r.l.	73646
Accordhotel S.A.	73636	CEREP Investment Parc de Seine S.à r.l.	
Agence d'Assurances FUTUR SIMPLE			73646
S.à.r.l.	73636	CEREP Uranus S.à r.l.	73645
A.L. Néon SA	73636	Cityliving S.à r.l.	73645
Alpazen S.A.	73638	Crédit Agricole Risk Insurance	73643
AltaFund Invest III S.à r.l.	73637	C.T.B. s.à r.l.	73645
AltaFund Invest I S.à r.l.	73637	EUR-Import S.A.	73637
Arches Finance SA	73638	Evasion-Mistral S.A.	73634
ArtisTantra Sarl	73638	H-A Patrillux S.A.	73638
Aviation Leasing OpCo 11 S.à r.l.	73634	H-A Patrillux S.A.	73644
Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l.	73635	Newings S.A.	73634
AZ Investments S.à r.l.	73637	Personem (SPF) S.A.	73642
Balmossie Holding S.à r.l.	73680	Phoenix Alliance S.A.	73640
BALTRA Invest SA/SPF	73639	Phoenix Alliance S.A.	73640
Beekbaarimo S.A.	73641	Piano S.A.	73640
Belgelec Finance S.A.	73642	Progetra (Luxembourg) S.A.	73639
Bellune Invest S.A.	73641	Prokids	73641
B-Fly 1 S.à r.l.	73639	Riverview	73657
B-Fly 1 S.à r.l.	73639	Sepha S.A.	73670
BHF-BANK International	73642	SiBeM Capital Partners S.A.	73647
Bio-Orthesy S.A.	73642	Société Financière Hôtelière S.A.	73635
Black Mountain S.à r.l.	73671	Standard Life Investments Global SICAV	
BNL International Investments	73643		73635
Body & Beauty S.A.	73643	Steelbridge Participations S.A.	73636
Bomba Grill S.à.r.l.	73641	Summit Partners RKT S.à r.l.	73650
BPSG Luxembourg S.à r.l.	73643	Svarog Invest	73665
BRE/Vintners Place S.à r.l.	73644	SZL	73640
Builders Reinsurance S.A.	73646	TurnKey, S.à r.l.	73644
Caiman Investissements S.A.	73680	TurnKey, S.à r.l.	73645
Canaco S.A.	73680	Unilabs Co-Invest S.A.	73672
CERE II Coinvest Finance S.à r.l.	73643	Union Investment Luxembourg S.A.	73644
CEREP Investment Birmingham S.à r.l. ..	73644	Vodafone Luxembourg S.à r.l.	73646

Evasion-Mistral S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 117.530.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2013, Mr Geoffrey HUPKENS, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Mesdames Nathalie LETT, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et Hélène SCHORR, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de LANNAGE S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Yves BIEWER représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, VALON S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Guy KETTMANN représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et KOFFOUR S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Guy BAUMANN représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Administrateurs dont les mandats sont venus à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Leur mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Le mandat du Commissaire aux Comptes, AUDIT TRUST S.A. étant échu, l'Assemblée Générale décide de renouveler son mandat pour une durée de 6 ans.

Il s'achèvera avec le mandat des Administrateurs nouvellement nommés, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2018.

Luxembourg, le 03 MAI 2013.

Pour: EVASION-MISTRAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2013059231/27.

(130072217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2013.

Aviation Leasing OpCo 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 142.343.

—
Les statuts coordonnés au 22 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013059285/11.

(130073310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Newings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 87.098.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement no. 863/2012 rendu en date du 14 juin 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société NEWINGS S.A avec siège social au L-1331 Luxembourg, 65 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, de fait inconnue à cette adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Me Anca IUSCO

Le liquidateur

Référence de publication: 2013059250/16.

(130072579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2013.

Standard Life Investments Global SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 78.797.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 02 mai 2013

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 02 mai 2013, que Messieurs Michael Evans, Manuel Hauser et Desmond Gerard Doran ont été réélus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période de deux ans se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015. PricewaterhouseCoopers S.à r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Standard Life Investments Global SICAV

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Vertigo Building - Polaris

2-4 rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

Jérémy Colombé / Luc Bieber

Référence de publication: 2013059254/21.

(130072398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2013.

Société Financière Hôtelière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 63.442.

Par décision de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2013, Monsieur Geoffrey HUPKENS, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Madame Nathalie LETT, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et Madame Tanja BERNAT, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de LANNAGE S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Yves BIEWER représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, VALON S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Cédric JAUQUET représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et KOF-FOUR S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Guy BAUMANN représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Administrateurs démissionnaires.

Leur mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Luxembourg, le 03 MAI 2013.

Pour: SOCIETE FINANCIERE HOTELIERE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Nathalie Lett / Cindy Szabo

Référence de publication: 2013059255/22.

(130072331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2013.

Aviation Leasing OpCo 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 137.484.

Les statuts coordonnés au 22 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013059290/11.

(130073369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Steelbridge Participations S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 95.586.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement rendu en date du 2 mai 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme STEELBRIDGE PARTICIPATIONS SA, dont le siège social à L-2014 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse, a été dénoncé en date du 6 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2013059256/17.

(130072804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2013.

A.L. Néon SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8824 Perle, 34, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 102.687.

Date de clôture des comptes annuels 31/12/2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DERENBACH, le 07/05/2013.

FRL SA

Signature

Référence de publication: 2013059263/13.

(130072858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Agence d'Assurances FUTUR SIMPLE S.à.r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 63, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 108.534.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire VVBM

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2013059266/13.

(130073564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Accordhotel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 65.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013059292/11.

(130073256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

AltaFund Invest I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 160.455.

Suite à une décision du 26 avril 2013, l'actionnaire unique de la société AltaFund Invest I S.à r.l. a réélu Ernst & Young Luxembourg S.A., immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88019 et domicilié 7, Rue Gabriel Lippmann, 5365 Münsbach, en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 7 mai 2013.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2013059270/13.

(130072862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

AltaFund Invest III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 162.492.

Suite à une décision du 26 avril 2013, l'actionnaire unique de la société AltaFund Invest III S.à r.l. a élu Ernst & Young Luxembourg S.A., immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88019 et domicilié 7, Rue Gabriel Lippmann, 5365 Münsbach, en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 7 mai 2013.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2013059272/13.

(130072861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

AZ Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 160.637.

Les statuts coordonnés au 22 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013059324/11.

(130073377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

EUR-Import S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 171.449.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 25/03/2013

- Démission du commissaire aux comptes

Entre autre, le président a validé et approuvé, la démission en tant que «commissaire aux comptes» de Monsieur KAYSER Jean Pierre.

- Nomination du nouveau commissaire aux comptes

De plus, le président a validé et approuvé, la nomination en tant que «commissaire aux comptes» la société MOURA Sàrl avec siège social à L-5627 Mondorf-les-Bains, 11, avenue Lou Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B123.042 et ceci à partir de ce jour.

Mondorf-Les-Bains, le 25 mars 2013.

Madame TRAPANI Malgorzata /
Monika Monsieur TRAPANI Geraldo.

Référence de publication: 2013059503/17.

(130073372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Arches Finance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 124.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 Mai 2013.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2013059277/13.

(130073871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

ArtisTantra Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8606 Bettborn, 6, rue de Reimberg.
R.C.S. Luxembourg B 145.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Document rectificatif:

L130046766

Déposé le 21/03/2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013059279/13.

(130072896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Alpazen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 158.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L - 1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2013059306/13.

(130073104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

H-A Patrilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 166.017.

Par décision de l'Assemblée Générale en date du 25 avril 2013 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2015:

- Alexandre HUYS, 64, rue des Forges, F-67110 Reichshoffen, Administrateur de catégorie A;
- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur de catégorie B
- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur de catégorie B;
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013059576/15.

(130073627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

B-Fly 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 121.594.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

B-Fly 1 S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager A

Référence de publication: 2013059327/14.

(130072895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

B-Fly 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 121.594.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

B-Fly 1 S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager A

Référence de publication: 2013059328/14.

(130072919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

BALTRA Invest SA/SPF, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 63.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013059330/11.

(130072888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Progetra (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 14, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 128.870.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 16 avril 2013

Nomination de Francesca Zona née le 14/07/1938 en Italie demeurant à L-3253 Bettembourg, Route de Luxembourg, 14 en tant qu'administrateur pour une durée de 6 ans.

Renouvellement de Louise Zona née le 12/07/1966 à Metz demeurant à L-3253 Bettembourg, Route de Luxembourg, 14 de son poste d'administrateur pour une durée de 6 ans.

Renouvellement de Claude Frabetti né le 11/05/1965 à Metz demeurant à L-3253 Bettembourg, Route de Luxembourg, 14 de son poste d'administrateur et administrateur délégué pour une durée de 6 ans

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013059807/15.

(130073524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Phoenix Alliance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 155.997.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Phoenix Alliance S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2013059794/13.

(130073132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Phoenix Alliance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 155.997.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Phoenix Alliance S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2013059795/13.

(130073251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Piano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 68.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 mai 2013.

Pour compte de Piano S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2013059797/12.

(130073025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

SZL, Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 62, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 56.002.

En date du 5 avril 2013, l'assemblée générale a renouvelé pour l'exercice 2013 le mandat des administrateurs sortants Monsieur Erik Peeters, gérant de sociétés, avec adresse professionnelle à B-2000 Anvers Schilderstraat 33, Madame Ingrid Stevens, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à B-2000 Anvers Schilderstraat 33 et Monsieur Salvo Andronico, employé, avec adresse professionnelle à L-8008 Strassen, 62, route d'Arlon.

A cette même date, le conseil d'administration a renouvelé le mandat de Monsieur Salvo Andronico en tant qu'administrateur-délégué de la société pour l'exercice 2013 et a confirmé le mandat de la société Callens, Pirenne, Theunissen & Co SARL pour la révision des comptes de l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SZL

Référence de publication: 2013059904/16.

(130073186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Bellune Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 130.810.

En date du 18 avril 2013, le siège social a été transféré à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

A cette même date, l'assemblée générale a pris acte des démissions de Maître Pierre Berna et de Monsieur Mathis Grégory comme administrateurs et a nommé comme commissaire la société GT Fiduciaires SA avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg en remplacement de Monsieur Jean Thyssen. Les mandats de Monsieur Jacques Wolter, demeurant à L-6980 Rameldange, 45 an der Rëtsch, comme administrateur et président du conseil d'administration ont été renouvelés.

Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bellune Invest SA

Référence de publication: 2013059335/16.

(130073447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Bomba Grill S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4556 Differdange, 41, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 127.067.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire WBM

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2013059341/13.

(130073565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Beekbaarimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 71.748.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013059347/10.

(130072975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Prokids, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7565 Mersch, 28, rue Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 107.782.

Extrait de l'ordonnance de référé n° 184/13 du 20 mars 2013

«partant confirmons Anna-Katarzyna Radziszewska dans ses fonctions de gérante technique de ladite société jusqu'à ce qu'une décision au fond soit intervenue relativement auxdites fonctions»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maître Arsène KRONSHAGEN

Le mandataire

22, rue Marie-Adélaïde

L-2128 Luxembourg

Référence de publication: 2013059776/15.

(130073514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Belgelec Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 70.655.

L'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2013 a renouvelé, pour un terme d'un an, le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte Audit Sàrl. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2013.

R. Azoughagh / A. Pasteleurs
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013059348/13.

(130073208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

BHF-BANK International, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 10.008.

Das Unterschriftenverzeichnis der

BHF-BANK International

534, rue de Neudorf

L-2220 Luxemburg

wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Luxemburg, den 08. Mai 2013.

BHF-BANK International
Thilo Schiering / Roland Steies
Directeur / Directeur

Référence de publication: 2013059352/16.

(130073335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Bio-Orthesy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 151.345.

Les comptes annuels abrégés de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013059353/10.

(130073110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Personem (SPF) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 144.368.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

S'est réunie le 1^{er} janvier 2012

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la résolution suivante:

- nomination la société Global Perspectives Sàrl inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B147.354, établi et ayant son siège social à L-8521 Beckerich, 27 Huewelerstrooss, en date du 1^{er} janvier 2012, en tant que commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013059793/15.

(130073553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

BNL International Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 40.924.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
FIDUPAR
1, rue Joseph Hackin
L-1746 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2013059357/14.

(130073126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Body & Beauty S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 96.754.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013059360/10.

(130073301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

BPSG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 144.724.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2013.

Référence de publication: 2013059362/10.

(130073542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Crédit Agricole Risk Insurance, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 133.984.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013059394/10.

(130072914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

CERE II Coinvest Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 114.202.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2013.

Référence de publication: 2013059406/10.

(130073772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Union Investment Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 28.679.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Mai 2013.

Union Investment Luxembourg S.A.

308, route d' Esch

L-1471 Luxembourg

Rudolf Kessel / Petra Hauer

Référence de publication: 2013060449/14.

(130074378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

BRE/Vintners Place S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 82.154.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 Mai 2013.

Référence de publication: 2013059368/10.

(130073265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

CEREP Investment Birmingham S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 15.155,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.267.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2013.

Référence de publication: 2013059384/10.

(130073824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

TurnKey, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5775 Weiler-la-Tour, 6, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 148.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013060429/10.

(130073946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

H-A Patrilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 166.017.

Les comptes annuels au 30 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013059577/10.

(130073628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

C.T.B. s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Hesperange, 343, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 77.841.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales du 27 février 2013

que Monsieur Gilbert CLOCHE, pâtissier, né à Bantheville/France, le 10/01/1945 demeurant à L-1627 Luxembourg, 20 rue Gilselbert, cède et transporte les cinquante (50) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à GESTACOM SA 68 rue de Schiffange L-3676 Kayl, ce acceptant.

Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de 1,00 €.

que Monsieur Stéphane REDING, serveur, né à Arlon / Belgique, le 29/01/1970 demeurant à L-5885 Hesperange, 343 route de Thionville, cède et transporte les cinquante (50) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à GESTACOM SA 68 rue de Schiffange L-3676 Kayl, ce acceptant.

Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de 1,00 €.

qu'à la suite des cessions ainsi intervenues, le capital de la société se trouve désormais réparti comme suit:

GESTACOM SA, prénommée	100 parts sociales
TOTAL:	100 parts sociales

Fait à Kayl, le 27 février 2013.

Monsieur Gilbert CLOCHE / Monsieur Stéphane REDING / GESTACOM SA

- / - / Signatures

Référence de publication: 2013059378/23.

(130073366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

TurnKey, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5775 Weiler-la-Tour, 6, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 148.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013060430/10.

(130073949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

CEREP Uranus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.269.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 08 mai 2013.

Référence de publication: 2013059387/10.

(130073858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Cityliving S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 161.413.

Les comptes annuels pour la période du 7 juin 2011 (date de constitution) au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2013.

Référence de publication: 2013059389/11.

(130073501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Builders Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 69, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 78.673.

Dépôt rectificatif du dépôt L 130053407, déposé le 04/04/2013

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinfort, le 8 mai 2013.

Pour Builders Reinsurance S.A.

John S Morrey

Managing Director

Référence de publication: 2013059371/14.

(130073389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

CEREP Investment Ex Libri S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.496.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2013.

Référence de publication: 2013059411/10.

(130073773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Vodafone Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 73.612.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

Référence de publication: 2013060455/10.

(130073872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

CEREP Investment Parc de Seine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 118.380.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2013.

Référence de publication: 2013059385/10.

(130073782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

26 Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 120.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 26 INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013060474/10.

(130074135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

SiBeM Capital Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.

R.C.S. Luxembourg B 177.050.

STATUTEN

Im Jahre zweitausenddreizehn, am sechzehnten April.

Vor dem unterzeichnenden Notar Henri Hellinckx, im Amtssitz zu Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg,
ist erschienen:

Herr Bernhard M. Sinnwell, Bankkaufmann / Bankfachwirt, geboren am 08. Februar 1958 in Saarlouis (D), wohnhaft in D-66701 Beckingen, Ostpreussenstrasse 32 b.

Vorgenannter Komparent ersucht den unterzeichneten Notar die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden.

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital**Art. 1.** Es wird hiermit eine luxemburgische Aktiengesellschaft (société anonyme) unter der Bezeichnung „SiBeM Capital Partners S.A.“ gegründet.**Art. 2.** Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Stadtbredimus.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Unbeschadet der Regeln des allgemeinen Rechtes betreffend die Kündigung von Verträgen, falls der Gesellschaftssitz auf Grund eines Vertrages mit Drittpersonen festgesetzt wurde, kann, durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates, der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder von diesem Sitz mit dem Ausland durch außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Maßnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung an Dritte von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft sind Aktivitäten im Handel, Management- und Bürodienstleistungen sowie Geschäfte zur Generierung von Provisionserträgen.

Die Gesellschaft ist ermächtigt diese Tätigkeiten sowohl im Großherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuführen.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt einunddreissigtausend EURO (31.000.- EUR) eingeteilt in dreihundert und zehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert EUR (100.- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben. Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderung zu fassen ist.

Verwaltung - Überwachung**Art. 6.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, deren Mitglieder nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Gesellschaft, die bei der Gründung nur einen Aktionär hat oder wo die Hauptversammlung später feststellt, dass nur noch ein Aktionär alle Aktien hält, kann durch einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied verwaltet werden.

Die Amtszeit der Verwaltungsratsmitglieder darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Scheidet ein durch die Generalversammlung der Aktionäre ernanntes Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die auf gleiche Art ernannten verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Wenn die Gesellschaft einen Verwaltungsrat mit nur einem Mitglied hat, so hat auch dieses Mitglied allein die weitestgehenden Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern.

Der Verwaltungsrat muss aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit muss der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, welche schriftlich, per Fax oder E-mail erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fax oder E-mail erfolgen.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrats kann an jeder Sitzung des Verwaltungsrats über Videokonferenz oder gleichwertigen Kommunikationsmittel die seine Identifikation gewährleisten, teilnehmen. Diese Kommunikationsmittel müssen technischen Voraussetzungen genügen, die die effektive Teilnahme an der Beratung, welche ununterbrochen übertragen werden muss, gewährleisten. Die Beteiligung an einer Sitzung über die vorerwähnten Kommunikationswege ist mit einer persönlichen Beteiligung an der Sitzung gleichzusetzen. Eine Sitzung des Verwaltungsrats die über vorerwähnte Wege abgehalten wird gilt als am Gesellschaftssitz abgehalten.

Art. 8. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit einfacher Stimmenmehrheit getroffen. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden nicht ausschlaggebend, dies um Zweifel zu vermeiden.

Art. 9. Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben.

Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

Art. 10. In Zustimmung mit Artikel 8 hat der Verwaltungsrat die weitgehendsten Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist.

Art. 11. Gemäß Artikel 60 kann der Verwaltungsrat seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen, die einzeln oder gemeinschaftlich handeln können und nicht Aktionäre zu sein brauchen. Der Verwaltungsrat beschließt ihre Ernennung, ihre Abberufung und ihre Befugnisse. Bei der Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne seiner Mitglieder verpflichtet sich der Verwaltungsrat, der jährlichen Hauptversammlung Bericht zu erstatten über alle Gehälter, Dienstbezüge und sonstige, dem Befugten zugestandenen Vorteile. Die Gesellschaft kann auch spezielle Mandate durch beglaubigte oder Privatvollmacht übertragen.

Art. 12. Dritten gegenüber wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, oder durch die Einzelunterschrift entsprechend durch den Verwaltungsrat bevollmächtigter Personen verpflichtet. Besteht der Verwaltungsrat aus nur einem Mitglied, so wird die Gesellschaft mit dessen Einzelunterschrift verpflichtet.

Art. 13. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, welche nicht Aktionäre sein müssen, die ihre Zahl festlegt und ihre Vergütung festlegt.

Die Dauer der Amtszeit der Kommissare wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Generalversammlung

Art. 14. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Ihre Beschlüsse sind bindend für die Aktionäre welche nicht vertreten sind, dagegen stimmen oder sich enthalten. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt gemäß den Bestimmungen des Gesetzes.

Art. 15. Die jährliche Generalversammlung tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am ersten Montag des Monats Mai eines jeden Jahres, um 11.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 16. Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine außerordentliche Generalversammlung einberufen. Sie muss einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

Art. 17. Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme. Die Gesellschaft wird nur einen Träger pro Aktie anerkennen; für den Fall, wo eine Aktie mehreren Personen gehört, hat die Gesellschaft das Recht, die Ausübung alle Verfügungsrechte,

welche dieser Aktie anhaften, zu suspendieren, und zwar solange bis der Gesellschaft gegenüber ein einziger Eigentümer ernannt wird.

Geschäftsjahr - Gewinnverteilung

Art. 18. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember des gleichen Jahres, wobei im Gründungsjahr ein Rumpfgeschäftsjahr vorliegt.

Der Verwaltungsrat erstellt den Jahresabschluss, wie gesetzlich vorgeschrieben. Er legt diesen, mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft, spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung, den Kommissaren zur Einsicht, vor.

Art. 19. Vom Nettogewinn des Geschäftsjahres sind mindestens 10% für die Bildung einer statutarischen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung gilt weiterhin auch wenn die gesetzliche Mindestrücklage von 10 % des Gesellschaftskapitals erreicht ist. Der über der Mindestrücklage liegende Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Zusätzlich sind die Aktionäre jeder Zeit berechtigt zur Auszahlung von Vorschussdividenden während eines jeden Geschäftsjahres.

Auflösung - Liquidation

Art. 20. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss, wie bei Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf die späteren Änderungen.

Übergangsbestimmungen

1. Das erste Geschäftsjahr beginnt am 16. April 2013 und endet am 31. Dezember 2013.
2. Die erste ordentliche jährliche Generalversammlung findet im Jahre 2014 statt.
3. Die ersten Verwaltungsratsmitglieder und der erste Kommissar werden von der außerordentlichen Generalversammlung ernannt, die sofort nach der Gründung abgehalten wird.

Kapitalzeichnung - Einzahlung

Die gesamten dreihundert und zehn (310) Aktien wurden durch Herrn Bernhard M. Sinnwell gezeichnet.

Dieselben Aktien wurden vom vorerwähnten Gesellschafter nur in Höhe von zwölftausend Euro (12.000.- EUR) in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausend Euro (12.000.- EUR) der Gesellschaft ab heute zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde. In diesem Zusammenhang hat der amtierende Notar auf die Bestimmungen von Artikel 43 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften aufmerksam gemacht betreffend die Form der Aktien, die das gesamte gezeichnete Aktienkapital darstellen.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26, 26-3 und 26-5 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung entstehen, auf EUR 1.200.-.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann hat die eingangs erwähnte Partei, die das gesamte Aktienkapital vertritt, in einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluß

Die Zahl der Verwaltungsmitglieder wird auf einen (1) festgelegt.

Zum Verwaltungsratsmitglied bis zur Generalversammlung vom Jahre 2018 wird ernannt:

Herr Bernhard M. Sinnwell, vorbenannt.

Zweiter Beschluß

Zum Rechnungskommissar bis zur Generalversammlung vom Jahre 2014 wird ernannt:

Frau Irina Zlatoreva, geboren am 16.10.1962 in Chabarowsk, wohnhaft in D-66701 Beckingen, Ostpreussenstrasse 32 b.

Dritter Beschluß

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxembourg, am Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B.M. SINNWELL und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2013. Relation: LAC/2013/18506. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - zum Zwecke der Hinterlegung beim Gesellschafts- und Handelsregister und der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 10. Mai 2013.

Référence de publication: 2013060387/173.

(130074171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

Summit Partners RKT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.526.895,52.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 169.548.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of April.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in the Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

(1) Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, USA, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 3950982, represented by its general partner Summit Partners PE VII, L.P., itself represented by its general partner Summit Partners PE VII, LLC;

duly represented by Johanna Wittek, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

(2) Summit RKT VII-B Holdings, L.P., an exempted limited partnership registered under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC- 62484, acting through its general partner Summit RKT VII-B Cayman Ltd;

duly represented by Johanna Wittek, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

(3) Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P., an exempted limited partnership registered under the laws of the Cayman Islands having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC-23307, acting through its general partner Summit Partners Europe, L.P., itself acting through its general partner Summit Partners Europe, Ltd.;

duly represented by Johanna Wittek, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

(4) Summit Investors I, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, USA, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4524876, represented by its manager Summit Investors Management, LLC, itself represented by its manager Summit Partners, L.P., itself represented by its general partner Summit Master Company, LLC; and

duly represented by Johanna Wittek, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

(5) Summit Investors I (UK), L.P., an exempted limited partnership, registered under the laws of the Cayman Islands having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC- 25163, acting through its general partner Summit Investors Management, LLC, itself represented by its manager Summit Partners, L.P., itself represented by its general partner Summit Master Company, LLC;

duly represented by Johanna Wittek, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

(6) Summit RKT EURO Ltd, an exempted company, incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number MC-269331;

duly represented by Johanna Wittek, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

These proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties are all the shareholders (the "Shareholders") of Summit Partners RKT S.à r.l., a Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 169.548, having its registered office 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (hereafter the "Company"), incorporated on 25 May 2012 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1798 on 17 July 2012. The articles of incorporation were amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 20 March 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declared and asked the notary to record as follows:

- The Shareholders hold all the one hundred thirty-two million six hundred ninety thousand eighty-eight (132,690,088) shares in issue in the Company.

- The Shareholders hereby take decisions on the following items:

1. Increase of the Company's share capital by issuance of four million nine hundred ninety-nine thousand six hundred fifty-five (4,999,655) class C shares, four million nine hundred ninety-nine thousand six hundred fifty-five (4,999,655) class D shares, five million seventy-seven (5,000,077) class E Shares and five million seventy-seven (5,000,077) class F shares.

2. Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the capital increase.

The Shareholders, representing the entire share capital of the Company, require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-four Euros and sixty-four cent (EUR 199,994.64) so as to raise it from its present amount of one million three hundred twenty-six thousand nine hundred Euros and eighty-eight cent (EUR 1,326,900.88) represented by one hundred thirty-two million six hundred ninety thousand eighty-eight (132,690,088) shares to an amount of one million five hundred twenty-six thousand eight hundred ninety-five Euros and fifty-two cent (EUR 1,526,895.52) by the creation and issue of nineteen million nine hundred ninety-nine thousand four hundred sixty-four (19,999,464) new shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

The Shareholders resolve to allocate the newly issued nineteen million nine hundred ninety-nine thousand four hundred sixty-four (19,999,464) shares as follows:

(a) four million nine hundred ninety-nine thousand six hundred fifty-five (4,999,655) class C shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(b) four million nine hundred ninety-nine thousand six hundred fifty-five (4,999,655) class D shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(c) five million seventy-seven (5,000,077) class E shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(d) five million seventy-seven (5,000,077) class F shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Subscription and payment

Thereupon,

(1) Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P., pre-named, here represented as aforementioned, declares to subscribe for

(a) two million one hundred eighty-seven thousand six hundred twenty-six (2,187,626) shares allocated to the Class C Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(b) two million one hundred eighty-seven thousand six hundred twenty-six (2,187,626) shares allocated to the Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(c) two million one hundred eighty-seven thousand eight hundred eleven (2,187,811) shares allocated to the Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(d) two million one hundred eighty-seven thousand eight hundred eleven (2,187,811) shares allocated to the Class F Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of eighty-seven thousand five hundred eight Euros and seventy-four cents (EUR 87,508.74) to be fully allocated in the share capital account of the Company.

(2) Summit RKT VII-B Holdings, L.P., pre-named, here represented as aforementioned, declares to subscribe for

(a) one million three hundred thirteen thousand nine hundred twenty-four (1,313,924) shares allocated to the Class C Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(b) one million three hundred thirteen thousand nine hundred twenty-four (1,313,924) shares allocated to the Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(c) one million three hundred fourteen thousand thirty-five (1,314,035) shares allocated to the Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(d) one million three hundred fourteen thousand thirty-five (1,314,035) shares allocated to the Class F Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of fifty-two thousand five hundred fifty-nine Euros and eighteen cents (EUR 52,559.18) to be fully allocated in the share capital account of the Company.

(3) Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P., pre-named, here represented as aforementioned, declares to subscribe for

(a) seven hundred thirteen thousand three hundred thirty-two (713,332) shares allocated to the Class C Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(b) seven hundred thirteen thousand three hundred thirty-two (713,332) shares allocated to the Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(c) seven hundred thirteen thousand three hundred ninety-two (713,392) shares allocated to the Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(d) seven hundred thirteen thousand three hundred ninety-two (713,392) shares allocated to the Class F Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of twenty-eight thousand five hundred thirty-four Euros and forty-eight cents (EUR 28,534.48) to be fully allocated in the share capital account of the Company.

(4) Summit Investors I, LLC, pre-named, here represented as aforementioned, declares to subscribe for

(a) eight thousand four hundred fifty-two (8,452) shares allocated to the Class C Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(b) eight thousand four hundred fifty-two (8,452) shares allocated to the Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(c) eight thousand four hundred fifty-three (8,453) shares allocated to the Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(d) eight thousand four hundred fifty-three (8,453) shares allocated to the Class F Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of three hundred thirty-eight Euros and ten cent (EUR 338.10) to be fully allocated in the share capital account of the Company.

(5) Summit Investors I (UK), L.P. pre-named, here represented as aforementioned, declares to subscribe for

(a) nine hundred sixty-nine (969) shares allocated to the Class C Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(b) nine hundred sixty-nine (969) shares allocated to the Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(c) nine hundred sixty-nine (969) shares allocated to the Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(d) nine hundred sixty-nine (969) shares allocated to the Class F Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of thirty-eight Euros and seventy-six cent (EUR 38.76) to be fully allocated in the share capital account of the Company.

(6) Summit RKT EURO Ltd, pre-named, here represented as aforementioned, declares to subscribe for

(a) seven hundred seventy-five thousand three hundred fifty-two (775,352) shares allocated to the Class C Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(b) seven hundred seventy-five thousand three hundred fifty-two (775,352) shares allocated to the Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(c) seven hundred seventy-five thousand four hundred seventeen (775,417) shares allocated to the Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

(d) seven hundred seventy-five thousand four hundred seventeen (775,417) shares allocated to the Class F Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of thirty-one thousand fifteen Euros and thirty-eight cents (EUR 31,015.38) to be fully allocated in the share capital account of the Company.

The subscription price is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the articles of incorporation of the Company to reflect the modifications contemplated in the above mentioned resolution as follows:

Article 5.1 of the Company's articles of association shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at one million five hundred twenty-six thousand eight hundred ninety-five Euros and fifty-two cents (EUR 1,526,895.52) represented by (i) thirty million and two thousand two hundred ninety-one (30,002,291) class A shares (the "Class A Shares"), (ii) thirty million and two thousand two hundred ninety-one (30,002,291) class B shares (the "Class B Shares"), (iii) fourteen million nine hundred ninety-nine thousand seven hundred

forty-six (14,999,746) class C shares (the "Class C Shares"), (iv) fourteen million nine hundred ninety-nine thousand seven hundred forty-six (14,999,746) class D shares (the "Class D Shares"), (v) fifteen million one thousand thirteen (15,001,013) class E shares (the "Class E Shares"), (vi) fifteen million one thousand thirteen (15,001,013) class F shares (the "Class F Shares"), (vii) eight million one hundred seventy thousand eight hundred sixty-three (8,170,863) class G shares (the "Class G Shares"), (viii) eight million one hundred seventy thousand eight hundred sixty-three (8,170,863) class H shares (the "Class H Shares"), (ix) eight million one hundred seventy thousand eight hundred sixty-three (8,170,863) class I shares (the "Class I Shares") and (x) eight million one hundred seventy thousand eight hundred sixty-three (8,170,863) class J shares (the "Class J Shares"); each share having a par value of one cent (EUR 0.01) (individually a Class of Shares").

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings. Each Class of Shares shall be exclusively entitled to all proceeds relating to a specific investment.

The Class A Shares and the Class B Shares shall entitle their holder(s) to all proceeds directly or indirectly relating to the Company's investment in GermanCo 1, such as returns on capital, dividend distributions or interest payments, it being understood that as long as there are Class B Shares in existence, all such proceeds shall be exclusively attributed to the Class B Shares. The Class C Shares and the Class D Shares shall entitle their holder(s) to all proceeds directly or indirectly relating to the Company's investment in GermanCo 2 such as returns on capital, dividend distributions or interest payments, it being understood that as long as there are Class D Shares in existence, all such proceeds shall be exclusively attributed to the Class D Shares. The Class E Shares and the Class F Shares shall entitle their holder(s) to all proceeds directly or indirectly relating to the Company's investment in GermanCo 3 such as returns on capital, dividend distributions or interest payments, it being understood that as long as there are Class F Shares in existence, all such proceeds shall be exclusively attributed to the Class F Shares. The Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares shall entitle their holder(s) to all proceeds directly or indirectly relating to the Company's investment in GermanCo 4, it being understood that as long as there are Class J Shares in existence, all such proceeds shall be exclusively attributed to the Class J Shares, and following a repurchase and cancellation of Class J Shares, and that as long as there are Class I Shares in existence, all such proceeds shall be exclusively attributed to the Class I Shares, and following a repurchase and cancellation of Class I Shares, and that as long as there are Class H Shares in existence, all such proceeds shall be exclusively attributed to the Class H Shares.

Any proceeds unrelated to either GermanCo 1, GermanCo 2, GermanCo 3 or GermanCo 4 shall be distributed equally among all shareholders pro rata to the number of shares held by each of them."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase are estimated at EUR 1,800.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:

Im Jahre zweitausendunddreizehn, den zweiundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichnenden Notar Maître Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Sind erschienen:

(1) Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P., eine limited partnership gegründet unter dem Recht von Delaware, USA, mit eingetragener Geschäftsanschrift in 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, eingetragen im Secretary of State of the State of Delaware unter der Nummer 3950982, vertreten durch ihren Komplementär Summit Partners PE VII, L.P., ihrerseits vertreten durch ihren Komplementär Summit Partners PE VII, LLC,

hier rechtmäßig vertreten durch Frau Johanna Wittek, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, gemäß privatschriftlicher Vollmacht.

(2) Summit RKT VII-B Holdings, L.P., eine exempted limited partnership nach dem Recht der Cayman Islands, mit eingetragener Geschäftsanschrift in PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, eingetragen im Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands unter der Nummer MC- 62484, vertreten durch ihren Komplementär Summit RKT VII-B Cayman Ltd,

hier rechtmäßig vertreten durch Frau Johanna Wittek, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, gemäß privatschriftlicher Vollmacht.

(3) Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P., eine exempted limited partnership nach dem Recht der Cayman Islands, mit eingetragener Geschäftsanschrift in PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, eingetragen im Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands unter der Nummer MC-23307, ver-

treten durch ihren Komplementär Summit Partners Europe, L.P., ihrerseits vertreten durch ihren Komplementär Summit Partners Europe, Ltd.,

hier rechtmäßig vertreten durch Frau Johanna Wittek, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, gemäß privatschriftlicher Vollmacht.

(4) Summit Investors I, LLC, eine limited liability company nach dem Recht von Delaware, USA, mit eingetragener Geschäftsanschrift in 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, eingetragen im Secretary of State of the State of Delaware unter der Nummer 4524876, vertreten durch ihren Geschäftsführer Summit Investors Management, LLC, ihrerseits vertreten durch ihren Geschäftsführer Summit Partners, L.P., ihrerseits vertreten durch ihren Komplementär Summit Master Company, LLC,

hier rechtmäßig vertreten durch Frau Johanna Wittek, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, gemäß privatschriftlicher Vollmacht.

(5) Summit Investors I (UK), L.P., eine exempted limited partnership, nach dem Recht der Cayman Islands mit eingetragener Geschäftsanschrift in PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, eingetragen im Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands unter der Nummer MC- 25163, vertreten durch ihren Komplementär Summit Investors Management, LLC, ihrerseits vertreten durch ihren Geschäftsführer Summit Partners, L.P., ihrerseits vertreten durch ihren Komplementär Summit Master Company, LLC;

hier rechtmäßig vertreten durch Frau Johanna Wittek, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, gemäß privatschriftlicher Vollmacht.

(6) Summit RKT EURO Ltd, eine exempted company, nach dem Recht der Cayman Islands mit eingetragener Geschäftsanschrift in PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, eingetragen im Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands unter der Nummer MC-269331;

hier rechtmäßig vertreten durch Frau Johanna Wittek, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, gemäß privatschriftlicher Vollmacht.

Die Vollmachten bleiben nach Zeichnung "ne varietur" durch den unterzeichnenden Notar und durch die für die Erschienenen Bevollmächtigte der hier vorliegenden Urkunde angehängt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die erschienenen Parteien sind alle Gesellschafter (die "Gesellschafter") der Summit Partners RKT S.à r.l., einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) nach Luxemburger Recht, eingetragen in das Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 169.548, mit Gesellschaftssitz in 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxemburg, (nachfolgend die „Gesellschaft“) wirksam gegründet am 25. Mai 2012 gemäß notarieller Urkunde von Herrn Maître Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg und im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1798 am 17. Juli 2012 veröffentlicht. Die Satzung der Gesellschaft wurden das letzte Mal geändert am 20. März 2013 gemäß notarieller Urkunde von Herrn Maître Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht.

Die Gesellschafter erklären und ersuchen den unterzeichnenden Notar folgendes zu beurkunden:

- Die Gesellschafter halten einhundert zweiunddreißig Millionen sechshundert neunzig tausend achtundachtzig (132.690.088) ausgegebene Anteile in der Gesellschaft.

- Die Gesellschafter beschließen hiermit die folgenden Punkte:

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals der Gesellschaft durch Ausgabe von vier Millionen neunhundert neunundneunzig tausend sechshundert fünf und fünfzig (4.999.655) Anteile der Klasse C, vier Millionen neunhundert neunundneunzig tausend sechshundert fünf und fünfzig (4.999.655) Anteile der Klasse D, fünf Millionen siebenundsiebzig (5.000.077) Anteile der Klasse E und fünf Millionen siebenundsiebzig (5.000.077) Anteile der Klasse F.

2. Änderung des Artikels 5.1 der Satzung der Gesellschaft um die Erhöhung des Gesellschaftskapitals widerzuspiegeln.

Die Gesellschafter, die das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft repräsentieren, ersuchen den Notar, die folgenden Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschließen das Gesellschaftskapital der Gesellschaft um einen Betrag in Höhe von einhundert neunundneunzig tausend neunhundert vierundneunzig Euro und vierundsechzig Cent (EUR 199.994,64) zu erhöhen, um es von seinem gegenwärtigen Betrag in Höhe von einer Million dreihundert sechsundzwanzig tausend neunhundert Euro und achtundachtzig Cent (EUR 1.326.900,88) bestehend aus einhundert zweiunddreißig Millionen sechshundert neunzig tausend achtundachtzig (132.690.088) Anteilen auf einen Betrag in Höhe von einer Million fünfhundert sechsundzwanzig tausend achthundert fünf und neunzig Euro und zwei und fünfzig Cent (EUR 1.526.895,52) anzuheben durch die Schaffung und Ausgabe von neunzehn Millionen neunhundert neunundneunzig tausend vierhundert vierundsechzig (19.999.464) neuen Anteilen mit einem Nominalwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01).

Die Gesellschafter beschließen die neu ausgegebenen neunzehn Millionen neunhundert neunundneunzig tausend vierhundert vierundsechzig (19.999.464) Anteile wie folgt zuzuordnen:

- (a) vier Millionen neunhundert neunundneunzig tausend sechshundert fünf und fünfzig (4.999.655) Anteile, den Klasse C Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(b) vier Millionen neunhundert neunundneunzig tausend sechshundert fünfundfünfzig (4.999.655) Anteile, den Klasse D Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(c) fünf Millionen siebenundsiebzig (5.000.077) Anteile, den Klasse E Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(d) fünf Millionen siebenundsiebzig (5.000.077) Anteile, den Klasse F Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01).

Zeichnung und Zahlung

Darauf erklären die vorgenannten

(1) Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P., vorbenannt, hier vertreten wie vorerwähnt,

(a) zwei Millionen einhundert siebenundachtzig tausend sechshundert sechsundzwanzig (2.187.626) Anteile, den Klasse C Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(b) zwei Millionen einhundert siebenundachtzig tausend sechshundert sechsundzwanzig (2.187.626) Anteile, den Klasse D Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(c) zwei Millionen einhundert siebenundachtzig tausend achthundert elf (2.187.811) Anteile, den Klasse E Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01); und

(d) zwei Millionen einhundert siebenundachtzig tausend achthundert elf (2.187.811) Anteile, den Klasse F Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

zu zeichnen und deren Gegenwert vollständig zu bezahlen im Wege einer Bareinlage in Höhe von siebenundachtzig tausend fünfhundert acht Euro und vierundsiebzig Cent (EUR 87.508,74) die vollständig dem Gesellschaftskapital der Gesellschaft zugeteilt werden sollen.

(2) Summit RKT VII-B Holdings, L.P., vorbenannt, hier vertreten wie vorerwähnt,

(a) eine Million dreihundert dreizehn tausend neunhundert vierundzwanzig (1.313.924) Anteile, den Klasse C Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(b) eine Million dreihundert dreizehn tausend neunhundert vierundzwanzig (1.313.924) Anteile, den Klasse D Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(c) eine Millionen dreihundert vierzehn tausend fünfunddreißig (1.314.035) Anteile, den Klasse E Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01); und

(d) eine Millionen dreihundert vierzehn tausend fünfunddreißig (1.314.035) Anteile, den Klasse F Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

zu zeichnen und deren Gegenwert vollständig zu bezahlen im Wege einer Bareinlage in Höhe von zweiundfünfzig tausend fünfhundert neunundfünfzig Euro und achtzehn Cent (EUR 52.559,18) die vollständig dem Gesellschaftskapital der Gesellschaft zugeteilt werden sollen.

(3) Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P., vorbenannt, hier vertreten wie vorerwähnt,

(a) siebenhundert dreizehn tausend dreihundert zweiunddreißig (713.332) Anteile, den Klasse C Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(b) siebenhundert dreizehn tausend dreihundert zweiunddreißig (713.332) Anteile, den Klasse D Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(c) siebenhundert dreizehn tausend dreihundert zweiundneunzig (713.392) Anteile, den Klasse E Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(d) siebenhundert dreizehn tausend dreihundert zweiundneunzig (713.392) Anteile, den Klasse F Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01).

zu zeichnen und deren Gegenwert vollständig zu bezahlen im Wege einer Bareinlage in Höhe von achtundzwanzig tausend fünfhundert vierunddreißig Euro und achtundvierzig Cent (EUR 28.534,48) die vollständig dem Gesellschaftskapital der Gesellschaft zugeteilt werden sollen.

(4) Summit Investors I, LLC, vorbenannt, hier vertreten wie vorerwähnt,

(a) achttausend vierhundert zweiundfünfzig (8.452) Anteile, den Klasse C Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(b) achttausend vierhundert zweiundfünfzig (8.452) Anteile, den Klasse D Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(c) achttausend vierhundert dreiundfünfzig (8.453) Anteile, den Klasse E Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(d) achttausend vierhundert dreiundfünfzig (8.453) Anteile, den Klasse F Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

zu zeichnen und deren Gegenwert vollständig zu bezahlen im Wege einer Bareinlage in Höhe von dreihundert achtunddreißig Euro und zehn Cent (EUR 338,10) die vollständig dem Gesellschaftskapital der Gesellschaft zugeteilt werden sollen.

(5) Summit Investors I (UK), L.P., vorbenannt, hier vertreten wie vorerwähnt,

(a) neunhundert neunundsechzig (969) Anteile, den Klasse C Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(b) neunhundert neunundsechzig (969) Anteile, den Klasse D Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(c) neunhundert neunundsechzig (969) Anteile, den Klasse E Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(d) neunhundert neunundsechzig (969) Anteile, den Klasse F Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

zu zeichnen und deren Gegenwert vollständig zu bezahlen im Wege einer Bareinlage in Höhe von achtunddreißig Euro und sechsundsiebzig Cent (EUR 38,76) die vollständig dem Gesellschaftskapital der Gesellschaft zugeteilt werden sollen.

(6) Summit RKT EURO Ltd, vorbenannt, hier vertreten wie vorerwähnt,

(a) siebenhundert fünfundsechzig tausend dreihundert zweiundfünfzig (775.352) Anteile, den Klasse C Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(b) siebenhundert fünfundsechzig tausend dreihundert zweiundfünfzig (775.352) Anteile, den Klasse D Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(c) siebenhundert fünfundsechzig tausend vierhundert sieben (775.417) Anteile, den Klasse E Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01);

(d) siebenhundert fünfundsechzig tausend vierhundert sieben (775.417) Anteile, den Klasse F Anteilen zugeteilt, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01).

zu zeichnen und deren Gegenwert vollständig zu bezahlen im Wege einer Bareinlage in Höhe von einunddreißig tausend fünfzehn Euro und achtunddreißig Cent (EUR 31.015,38) die vollständig dem Gesellschaftskapital der Gesellschaft zugeteilt werden sollen.

Die Gesellschaft verfügt ab sofort uneingeschränkt über den Zeichnungspreis, wie dem unterzeichnenden Notar nachgewiesen wurde.

Zweiter Beschluss

Als Konsequenz der oben stehenden Beschlüsse, beschließen die Gesellschafter den Artikel 5.1, der Satzung der Gesellschaft zu ändern, um die Abänderungen, die in dem obigen Beschluss bezeichnet werden, wie folgt widerzuspiegeln:

Artikel 5.1 der Satzung der Gesellschaft soll fortan wie folgt lauten:

„ 5.1. Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft beträgt eine Million fünfhundert sechszwanzig tausend achthundert fünfundneunzig Euro und zweiundfünfzig Cent (EUR 1.526.895,52), aufgeteilt in (i) dreißig Millionen zwei tausend zweihundert einundneunzig (30.002.291) Klasse A Anteile (die "Klasse A Anteile"), (ii) dreißig Millionen zwei tausend zweihundert einundneunzig (30.002.291) Klasse B Anteile (die "Klasse B Anteile"), (iii) vierzehn Millionen neunhundert neunundneunzig tausend siebenhundert sechszwanzig (14.999.746) Klasse C Anteile (die "Klasse C Anteile"), (iv) vierzehn Millionen neunhundert neunundneunzig tausend siebenhundert sechszwanzig (14.999.746) Klasse D Anteile (die "Klasse D Anteile"), (v) fünfzehn Millionen eintausend dreizehn (15.001.013) Klasse E Anteile (die "Klasse E Anteile"), (vi) fünfzehn Millionen eintausend dreizehn (15.001.013) Klasse F Anteile (die "Klasse F Anteile"), (vii) acht Millionen einhundert siebenzigtausend achthundert dreiundsechzig (8.170.863) Klasse G Anteile (die "Klasse G Anteile"), (viii) acht Millionen einhundert siebenzigtausend achthundert dreiundsechzig (8.170.863) Klasse H Anteile (die "Klasse H Anteile"), (ix) acht Millionen einhundert siebenzigtausend achthundert dreiundsechzig (8.170.863) Klasse I Anteile (die „Klasse I Anteile“) und (x) acht Millionen einhundert siebenzigtausend achthundert dreiundsechzig (8.170.863) Klasse J Anteile (die "Klasse J Anteile“) mit einem Nominalwert von jeweils einem Cent (EUR 0,01) (einzeln eine „Anteilsklasse“).

Jedem Anteil steht eine Stimme in ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen zu. Jede Anteilsklasse soll ein ausschließliches Recht haben auf alle Einkünfte aus einer bestimmten Beteiligung.

Die Klasse A Anteile und die Klasse B Anteile, sollen ihre/ihren Besitzer(n) ein Recht geben auf alle Einkünfte, die direkt oder indirekt in Zusammenhang mit der Investition der Gesellschaft in die Deutsche Gesellschaft 1 stehen, wie zum Beispiel Einkünfte aus Kapitalvermögen, Dividendenausschüttung oder Zinszahlungen, wobei klargestellt ist, dass solange die Klasse B Anteile bestehen, sollen alle solchen Einkünfte den Klasse B Anteilen zugerechnet werden.

Die Klasse C Anteile und die Klasse D Anteile, sollen ihre/ihren Besitzer(n) ein Recht geben auf alle Einkünfte, die direkt oder indirekt in Zusammenhang mit der Investition der Gesellschaft in die Deutsche Gesellschaft 2 stehen, wie zum Beispiel Einkünfte aus Kapitalvermögen, Dividendenausschüttung oder Zinszahlungen, wobei klargestellt ist, dass solange die Klasse D Anteile bestehen, sollen alle solchen Einkünfte den Klasse D Anteilen zugerechnet werden.

Die Klasse E Anteile und die Klasse F Anteile, sollen ihre/ihren Besitzer(n) ein Recht geben auf alle Einkünfte, die direkt oder indirekt in Zusammenhang mit der Investition der Gesellschaft in die Deutsche Gesellschaft 3 stehen, wie zum Beispiel Einkünfte aus Kapitalvermögen, Dividendenausschüttung oder Zinszahlungen, wobei klargestellt ist, dass solange die Klasse F Anteile bestehen, sollen alle solchen Einkünfte den Klasse F Anteilen zugerechnet werden.

Die Klasse G Anteile, die Klasse H Anteile, die Klasse I Anteile und die Klasse J Anteile, sollen ihre/ihren Besitzer ein Recht geben auf alle Einkünfte, die direkt oder indirekt in Zusammenhang mit der Investition der Gesellschaft in die Deutsche Gesellschaft 4 stehen, wobei klargestellt ist, dass solange die Klasse J Anteile bestehen, sollen alle solchen Einkünfte den Klasse J Anteilen zugerechnet werden und nach dem Rückkauf und Einzug der J Anteile und solange sie Klasse I Anteile bestehen, sollen alle solchen Einkünfte den Klasse I Anteilen zugerechnet werden, und nach dem Rückkauf und Einzug der I Anteile und solange sie Klasse H Anteile bestehen, sollen alle solchen Einkünfte den Klasse H Anteilen zugerechnet werden.

Alle Einkünfte, die in keinem Zusammenhang stehen mit entweder Deutsche Gesellschaft 1, Deutsche Gesellschaft 2, Deutsche Gesellschaft 3 oder Deutsche Gesellschaft 4 sollen gleichmäßig unter allen Gesellschaftern pro rata zur Anzahl ihrer Anteile, die von jedem gehalten werden, ausgeschüttet werden."

Kostenschätzung

Die im Zusammenhang mit der vorliegenden Urkunde entstehenden Auslagen, Kosten Gebühren und Belastungen, gleich welcher Art, die von der Gesellschaft getragen werden oder die der Gesellschaft in Rechnung gestellt werden sollen in Verbindung mit der Kapitalerhöhung, betragen schätzungsweise EUR 1.800,-.

Worüber, die vorliegende Urkunde in Luxemburg unterzeichnet wurde, an dem Tag, welcher zu Anfang der Urkunde erwähnt wird.

Der unterzeichnende Notar beherrscht die englische Sprache in Wort und Schrift und bestätigt auf Nachfrage der erschienen Partei, dass die vorliegende Urkunde auf Englisch abgefasst ist nebst einer deutschen Fassung; im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und der deutschen Fassung, soll die englische Fassung maßgeblich sein.

Die Urkunde wurde dem Bevollmächtigten der erschienen Parteien vorgelesen, dem Notar mit Nachnamen, Vornamen, Zivilstand und Wohnsitz bekannt, ferner haben der Bevollmächtigte und der Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. WITTEK und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 avril 2013. Relation: LAC/2013/19503. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Für gleichlautende Ausfertigung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 7. Mai 2013.

Référence de publication: 2013060392/407.

(130073728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

Riverview, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.064.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-ninth day of April.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) who will keep the original of this deed.

THERE APPEARS:

Intertrust (Luxembourg) S.A., a public limited liability company (société anonyme), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 5524 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerk, professionally residing in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney of the Sole Shareholder, after having been initialled ne varietur by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it hereby declares to incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Riverview" (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

3.2. The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities (including, for the avoidance of doubt, bonds) of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

3.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend monies, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to any entity of any nature by means of among others, loans, convertible loans or other forms of debt or financial instruments, secured or unsecured, of any nature.

3.4. In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, investment vehicles of any type (including limited partnerships and similar structure), the principal object of which is the direct or indirect acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

3.5. The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, assistance of a financial nature, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

3.6. The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 25,000 (twenty-five thousand euro) represented by 25,000 (twenty-five thousand) shares each in registered form, each with a nominal value of EUR 1 (one euro), each subscribed and fully paid-up, and each with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or several managers. In case several managers are appointed, the Company is managed by a board of managers comprising at least 1 (one) class A manager and 1 (one) class B manager. The managers are appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed by the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, including the approval of a class A manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders in number owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders, in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder represented as stated above, hereby declares to subscribe all the 25,000 shares of the Company having a nominal value of EUR 1 each, and to fully pay-up such shares by means of a contribution in cash in an amount of EUR 25,000 (the Cash Contribution). The Cash Contribution shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Evidence of the payment of the Cash Contribution has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the amount of the Cash Contribution on the Company's bank account and the notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

Transitory provision

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Sole Shareholder resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company and represented as stated above, takes the following resolutions:

(1) the Sole Shareholder sets the number of managers (gérants) at 2 (two) managers;

(2) the Sole Shareholder appoints for an unlimited period of time:

- Jean-Christophe Dauphin, company director, born on 20 November 1976, in born in Nancy, France, whose professional address is at 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, as class A manager of the Company; and

- Vincent Cointepas, company director, born on 16 July 1985, in Blois, France, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as class B manager of the Company;

(3) the Sole Shareholder establishes the registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the proxyholder of the Sole Shareholder in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signs together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-neuvième jour du mois d'avril,

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

Intertrust (Luxembourg) S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 5524 (l'Associé Unique),

ici représentée par Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Riverview" (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2. La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières (incluant, pour éviter tout doute, des obligations) de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

3.3. La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut prêter des fonds, y compris les revenus de tous emprunts et / ou émissions de titres de créance, à toute entité de toute nature par le biais entre autres, de prêts, de prêts convertibles ou d'autres formes de dette ou instruments financiers, garantis ou non garantis, de toute nature.

3.4. En plus, la Société peut acquérir et céder des propriétés immobilières, pour son propre compte, à la fois au Grand-duché de Luxembourg et à l'étranger et elle peut effectuer toutes les opérations en relation avec des propriétés immobilières, y inclus la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, de véhicules d'investissement de tout type (y compris des limited partnerships et structures similaires), qui ont notamment comme objet principal l'acquisition directe ou indirecte, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location, de propriétés immobilières.

3.5. La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également assister ces sociétés, de manière non limitative, dans le cadre de la gestion et du développement de ces sociétés et de leur portefeuille, ainsi que financièrement, au moyen de prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.6. La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 25.000 (vingt-cinq mille euros) représenté par 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de EUR 1 (un euro), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec les droits et obligations prévus dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, la Société est gérée par un conseil de gérance composée d'au moins un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B. Les gérants sont nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables par l'assemblée générale n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix, y compris l'approbation d'un gérant de classe A. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés en nombre représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier Janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes(si tel est le cas),et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et Libération

L'Associé Unique déclare souscrire toutes les 25.000 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire de EUR 25.000 (l'Apport en Numéraire). L'Apport en Numéraire sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le paiement en vertu de l'Apport en Numéraire a été certifié au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat de blocage qui confirme la disponibilité du montant de souscription payé en vertu de l'Apport en Numéraire sur le compte bancaire de la Société. Le notaire instrumentaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2013.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'Associé Unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique représentant la totalité du capital de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus adopte les résolutions suivantes:

(a) L'Associé Unique fixe le nombre de gérants à 2 (deux) gérants;

(b) L'Associé Unique nomme en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Jean-Christophe Dauphin, administrateur de sociétés, né le 20 novembre 1976, à Nancy, France, ayant son adresse professionnelle au 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de classe A de la Société; et

- Vincent Cointepas, administrateur de sociétés, né le 16 juillet 1985, à Blois, France, ayant son adresse professionnelle au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société;

(c) L'Associé Unique établit le siège social de la société au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 mai 2013. Relation: EAC/2013/5921. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013060377/435.

(130074445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

Svarog Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 177.043.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Roger GREDEN, directeur de sociétés, né le 28 octobre 1953 à Arlon (B), demeurant à L-2273 Luxembourg, 4A, rue de l'Ouest,

ici représenté par Mademoiselle Corinne WEBER, employée privée demeurant professionnellement au 18-20, rue Michel Rodange à L-2430 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 16 avril 2013, laquelle procuration restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte.

Et

Monsieur Dominique STAGLIANO, directeur de sociétés, né le 04 mai 1958 à METZ(F), demeurant à MC-98000 Monaco, 7 avenue Saint Roman, ici représenté par Mademoiselle Corinne WEBER, employée privée demeurant professionnellement au 18-20 rue Michel Rodange à L-2430 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 16 avril 2013, laquelle procuration restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte.

Lequels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») et par la loi du 25 août 2006) et par les présents statuts (les «Statuts»).

La société adopte la dénomination de: «SVAROG INVEST S.A.».

Art. 2. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg- ville.

Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'administration.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet principal, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, la prestation de services en matière immobilière. La société pourra également prêter toutes autres formes de services à l'exception de toutes activités spécialement réglementées par la loi.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. En outre elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toutes autre forme de placement, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

Plus spécialement, l'objet social pourra s'étendre à l'acquisition, la détention, l'exploitation, la mise en valeur, la vente ou la location d'immeubles, de terrains de toutes natures et autres, situés au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'à toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières y rattachées directement ou indirectement.

Elle pourra accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse, de façon directe ou indirecte, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes les opérations quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 100 (cent) actions de EUR 310,- (trois cent dix) chacune.

Les actions sont émises sous forme nominative. Un registre d'actions sera tenu au siège social de la société où tout actionnaire pourra le consulter. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre et la société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre comme le véritable propriétaire des actions. Afin d'obtenir son inscription dans le registre, tout cessionnaire devra apporter la preuve de la cession des actions en son profit au conseil d'administration de la société.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire de ou des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Art. 6. Un détenteur d'actions ne pourra ni mettre tout ou partie des actions en gage, ni accorder un privilège sur les actions, ni constituer aucune garantie ou autre sûreté dont l'assiette serait constituée par les actions.

Art. 7. Si un actionnaire désire céder d'une ou de plusieurs de ses actions, il les offrira d'abord aux autres actionnaires et notifiera au conseil d'administration, par lettre recommandée, le nombre des actions, le prix auquel il désire les vendre, le nom et l'adresse du tiers acquéreur intéressé.

Le conseil d'administration se chargera, dans les plus brefs délais, d'informer les autres actionnaires du contenu de la lettre.

Endéans le mois suivant la notification du conseil d'administration, chacun de ceux-ci peut informer le conseil d'administration qu'il souhaite acheter les actions mises en vente.

Les conditions accessoires de la vente devront être les mêmes que celles convenues avec les tiers acquéreurs.

Dans cette hypothèse, l'actionnaire vendeur sera dans l'obligation de vendre toutes les actions offertes aux actionnaires qui désirent les acheter. Ces derniers seront dans l'obligation d'acheter toutes ces actions en proportion avec les actions détenues par chacun des actionnaires préempteurs, contre paiement du prix demandé.

Si le nombre total des actions pour lesquelles le droit de préemption a été exercé est supérieur au nombre d'actions mises en vente, les actions seront prioritairement attribuées aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social.

Le droit de préemption dont certains actionnaires ne feraient pas totalement usage accroît le droit de préemption de ceux qui en ont fait totalement usage pour le nombre d'actions qu'ils pouvaient préempter, et ce au prorata du nombre de leurs actions par rapport au total des actions de ceux qui ont exercé totalement leur droit. Le Conseil notifie aux actionnaires dans les plus brefs délais, après l'expiration du délai précité, le résultat de la préemption et fixe, le cas échéant, un nouveau délai de quinze (15) jours pour permettre l'exécution de la préemption au second tour.

Si les actionnaires n'exercent pas leur droit de préemption ou si le nombre d'actions sur lesquels les actionnaires ont exercé leur droit de préemption est inférieur au nombre d'actions mis en vente, le cédant pourra librement céder le solde de ses actions au candidat cessionnaire tiers.

Lorsque suite à la mort d'un actionnaire, ou suite à un legs, à une indivision ou suite à toute cause autre qu'une convention entre vifs, la propriété d'une action est passée à une ou plusieurs personnes juridiquement capables, le nouveau propriétaire, quelque soit sa qualité devra informer le conseil d'administration en écrivant endéans les six mois.

La procédure de préemption s'applique aux cessions et transmissions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, à toute personne physique ou morale ou à toute entité de fait, y compris notamment par voie de fusion, de scission, d'apport, d'échange ou encore par cession de l'entité de droit ou de fait détenant les actions.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 8. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un administrateur (l'«Administrateur Unique») jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi de 1915.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

Art. 9. Le conseil d'administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax, étant admis.

Dans le cas où un administrateur délégué serait nommé, sa présence au conseil d'administration sera obligatoire. Il pourra toutefois donner une procuration.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, la voix de l'administrateur délégué est prépondérante.

Art. 10. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Toutefois, le premier administrateur délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son Président ou un administrateur -délégué.

Art. 13. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 14. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 15. La Société se trouve engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs. Dans le cas où un administrateur délégué serait nommé, la société se trouverait engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement la signature de l'administrateur délégué.

Titre III. Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 16. La Société peut avoir un actionnaire unique lors de la constitution ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord de la majorité des voix des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale est également autorisée à octroyer aux administrateurs une rémunération appelée tantièmes.

Art. 17. L'assemblée générale annuelle de ou des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le 1^{er} vendredi du mois de juin, à 14.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire de ou des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV. Exercice social, dissolution

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V. Disposition générale

Art. 21. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille treize.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille quatorze.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentés comme ci-dessus, déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

Roger GREDEN, prénommé:	50
Dominique STAGLIANO, prénommé:	50
Total	100

Toutes les actions ont été libérées à par des versements en espèces à concurrence de 25% de sorte que la somme de EUR 7.750,- (sept mille sept cent cinquante euros) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les parties pré-mentionnées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaires de la Société ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'adresse de la société est fixée au 18-20 rue Michel Rodange à L-2430 Luxembourg.

Deuxième résolution

Sont nommés Administrateurs de la Société pour une durée maximale de 6 ans:

- a) Monsieur Dominique STAGLIANO, prénommé
- b) Monsieur Roger GREDEN, prénommé
- c) Monsieur Pierre-Paul BOEGEN, administrateur de sociétés, né à Arlon (B) le 20 octobre 1948 et demeurant à B-6700 Arlon, 65, rue de Freylange.

Troisième résolution

Est nommée commissaire aux comptes la Société EP INTERNATIONAL SA, établie et avec siège social à L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 130232,

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront immédiatement après l'assemblée générale annuelle de deux mille dix-huit.

Avertissement

L'attention des comparants a été expressément attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises le cas échéant afin d'exercer les activités telles que décrites à l'article 4 des présents statuts.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. WEBER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 avril 2013. Relation: LAC/2013/19513. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

Référence de publication: 2013060414/239.

(130073800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

Sepha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 162.969.

L'an deux mille treize.

Le deux mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEPHA S.A., avec siège social à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 162969 (NIN 2011 2218 255),

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 août 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2504 du 17 octobre 2011.

Le capital social s'élève au montant de trente-trois mille Euros (€ 33.000,-), représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de cent Euros (€ 100,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt,

qui se nomme lui-même comme scrutateur et qui désigne comme secrétaire Madame Mariette SCHOU, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Modification du premier alinéa de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 4. (1^{er} alinéa). «La société a pour objet:

- le commerce de mobilier et de matériel de tout genre;
- l'exploitation d'une agence commerciale;
- la mise en valeur de propriétés intellectuelles;
- l'achat et la vente de biens immobiliers;
- l'exploitation d'un organisme de formation continue;
- l'activité de chaudronnier.»

2.- Nominations statutaires

3.- Divers

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 4. (1^{er} alinéa). «La société a pour objet:

- le commerce de mobilier et de matériel de tout genre;
- l'exploitation d'une agence commerciale;
- la mise en valeur de propriétés intellectuelles;
- l'achat et la vente de biens immobiliers;
- l'exploitation d'un organisme de formation continue;
- l'activité de chaudronnier.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Philippe Defosse, demeurant à Belley (F) de son mandat d'administrateur de la société et lui accorde entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement:

Madame Emmanuelle LO PRESTI, épouse VALENTINO, née à Saint-Avold (F), le 5 novembre 1974, demeurant à F-73000 Jacob-Bellecombette, 1351, route de Bellecombette.

Elle finira le mandat de l'administrateur qu'elle remplace, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2016.

Troisième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration de nommer Monsieur Alain SKIBA administrateur-délégué de la société pour le département formation,

lequel aura tous pouvoirs d'engager la société dans le cadre de la gestion journalière (pour son département) par sa signature individuelle jusqu'à concurrence du montant de trente mille Euros (€ 30.000.-); au-delà de ce montant la signature conjointe d'un autre administrateur sera obligatoire.

Son mandat finira avec son mandat d'administrateur à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2016.

Monsieur Sébastien LO PRESTI, déjà administrateur-délégué de la société, pourra être nommé administrateur-délégué de la société pour le département commerce et le département chaudronnier,

lequel aura tous pouvoirs d'engager la société dans le cadre de la gestion journalière (pour son département) par sa signature individuelle jusqu'à concurrence du montant de trente mille Euros (€ 30.000.-); au-delà de ce montant la signature conjointe d'un autre administrateur sera obligatoire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Madame le Président lève la séance.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes de tout ce qui précède, ces derniers, toutes connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 03 mai 2013. Relation: ECH/2013/864. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 10 mai 2013.

Référence de publication: 2013060402/78.

(130074350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

Black Mountain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.873.

Suite aux résolutions de l'associé unique en date du 2 mai 2013 de la Société les décisions suivantes ont été prises:

- Démission des gérants de catégorie B suivants à compter du 2 mai 2013:

Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Monsieur Robert van 't Hoeft, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Nomination des gérants de catégorie B suivants à compter du 2 mai 2013 pour une durée indéterminée:

Monsieur Franciscus W.J.J. Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Monsieur Patrick L.C. van Denzen, né le 28 février 1971 à Geleen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Ben Peter Burton, gérant de catégorie A;
- David John Michael Hazzard, gérant de catégorie A;
- Franciscus W.J.J. Welman, gérant de catégorie B;
- Patrick L.C. van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick L. C. van Denzen

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2013059336/27.

(130070966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Unilabs Co-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 177.037.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third of April.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Unilabs Co-Invest Limited, a private company incorporated under the Companies (Jersey) Law 1991, on April 22, 2013, having its registered office at 26 Esplanade, St Helier, JE2 3QA, Jersey Channel Islands. The founder is here represented by Mr. Raymond THILL, with professional address at Luxembourg, undersigned, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his aforesaid capacities, has requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founder declares to incorporate.

Name, Duration, registered office, purpose

Art. 1. Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name "Unilabs Co-Invest S.A.".

Art. 2. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

Art. 3. The object of the Company is (i) the holding of participations and interests in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, partnerships or other entities, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and (iii) the acquisition, ownership, administration, development, management and disposal of its portfolio. The Company may enter into any agreements relating to the acquisition, subscription or management of the aforementioned instruments and the financing thereof.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, debentures, notes and other instruments convertible or not.

The Company may grant assistance and lend funds to its subsidiaries, affiliated companies, to any other group company as well as to other entities or persons provided that the Company will not enter into any transaction which would be considered as a regulated activity without obtaining the required licence. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other group company as well as other entities or persons provided that the Company will not enter into any transaction which would be considered as a regulated activity without obtaining the required licence. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including the entry into any forward transactions as well as techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to movable or immovable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 4. The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred

by decision of the board of directors to any other locality of the Grand-Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

Corporate Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at EUR 31,000 - (thirty-one thousand euro), represented by 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

Management - Supervision

Art. 6. The Company is managed by a board of directors, composed of at least three members in the case where the Company has more than one shareholder. Otherwise, one sole director can exercise alone the powers devolved to the board of directors. They can be shareholders or not, and are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may renew their mandate or remove them at any time. The directors shall hold office until their successor are elected.

The number of directors and their term are fixed by the general meeting of the shareholders.

The general meeting of shareholders may decide to appoint directors of two different classes, being class A directors and class B directors. Any such classification of directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the directors be identified with respect to the class they belong.

The board of directors shall choose from among its members a chairman and may choose among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

The chairman shall preside at all the meetings of the board of directors, but in his absence, the board of directors may appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

The board of directors is convened by the Chairman as often as the interest of the Corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if fifty percent (50%) of the directors are present or represented at the meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie, the chairman shall have a casting vote.

In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of directors (namely class A directors and class B directors) any resolutions of the board of directors may only be validly taken if approved by the majority of directors including at least one class A and one class B director (which may be represented).

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the board of directors is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the board of directors shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone.

The deliberations of the board of directors shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the Chairman, or if applicable, by his substitute, or by two directors present at the meeting. Any copy or excerpt of such minutes shall be signed by the chairman or two directors.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Art. 7. The board of directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles of Incorporation or governed by law, comes within its

competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant withdrawal with or without payment.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the board of directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the board of directors determine.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the board of directors.

In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of directors (namely class A directors and class B directors) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A director and one class B director (including by way of representation) or by the signature of any person to whom such power has been delegated by the board of directors.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the board of directors, or by the person delegated to this office.

Art. 9. The Company's operations are supervised by one or more statutory auditors. Their mandate may not exceed six years.

Shareholders' meetings

Art. 10. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify any acts relating to the operations of the Company.

The general meeting is convened by the board of directors. It shall also be convened upon request in writing of shareholders representing ten percent (10%) of the Company's share capital. If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 11. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on May 15 at 2 pm. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time-limits required by laws shall govern the convening notices and the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the shareholders present or represented.

General meetings of shareholders may also be held by conference call or video-conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

Art. 12. A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders.

Business year, Allocation of profits

Art. 13. The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 14. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Dissolution, Liquidation

Art. 15. The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Applicable law

Art. 16. For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Transitory measures

Exceptionally the first business year will begin today and close on December 31, 2013.

Subscription - Payment

All the 31,000 (thirty-one thousand) shares representing the capital have been entirely subscribed by Unilabs Co-Invest Limited, and fully paid up in cash, and therefore the amount of EUR 31,000 - (thirty-one thousand euro) is as now at the disposal of the Company Unilabs Co-Invest S.A., proof of which has been duly given to the notary.

Statement

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended and states explicitly that these conditions are fulfilled.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

First resolution

The number of Directors is set at three and the number of the statutory auditors at one.

Second resolution

The following persons are appointed directors of the Company:

Class A director:

- Mrs. Wilhelmina Von Alwyn - Steennis, born in Rotterdam (The Netherlands) on August 29, 1967, with professional address at 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;
- Mrs. Lynda Elliott, born in Jersey on April 4, 1956, with professional address at 26, Esplanade, St Helier, JE2 3QA, Jersey Channel Islands.

Class B director:

- Mrs. Ingrid Moinet, born in Bastogne, on December 5, 1975, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Their term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31, 2013.

In accordance with article seven of the Articles of Incorporation, the Company shall be bound by the joint signature of one class A director and one class B director.

Third resolution

Is elected as auditor:

Ernst & Young S.A., R.C.S. Luxembourg B Number 47.771, a company having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31, 2013.

Fourth resolution

The address of the Company is fixed at L-1882 Luxembourg, 5 rue Guillaume Kroll.

Prevailing language

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Unilabs Co-Invest Limited, société privée constituée le 22 avril 2013 selon la loi 1991 des sociétés (Jersey), ayant son siège social à 26, Esplanade, St Helier JE2 3QA, Jersey Channel Islands, ici représentée par Mr. Raymond THILL, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer entre eux et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination, Durée, Siège social, Objet

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre la comparante et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: "Unilabs Co-Invest S.A.".

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. L'objet de la Société est (i) la prise de participations et d'intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, partenariats ou toutes autre entités, luxembourgeoises et étrangères, (ii) l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et (iii) l'acquisition, la propriété, l'administration, le développement, la gestion et la cession de son portefeuille. La Société peut conclure des contrats en relation avec l'acquisition, la souscription ou la gestion des instruments susmentionnés et de leur financement.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ainsi que tout autre instrument de dettes.

La Société peut accorder une assistance et prêter des fonds à ses filiales, aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, ou à d'autres entités ou personnes à condition que la Société n'entre pas dans une transaction qui serait considérée comme une activité régulée sans obtenir la licence requise. Elle peut également donner des garanties et fournir une sécurité en faveur de parties tierces pour sécuriser ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société du groupe, ou à d'autres entités ou personnes à condition que la Société n'entre pas dans une transaction qui serait considérée comme une activité régulée sans obtenir la licence requise. La Société peut également faire des emprunts hypothécaires, mettre en gage, transférer, grever des dettes ou hypothéquer tout ou une partie des ses avoirs.

La Société peut en général employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments en relations avec ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris l'entrée dans des opérations à terme ou techniques et instruments conçus pour protéger la Société contre les risques liés au crédit, les fluctuations de devises, les fluctuations de taux d'intérêts et autres risques.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et / ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra effectuer toute opération commerciale ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers, en relation avec son objet, ou qui lui permettraient de réaliser directement ou indirectement son objet.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social pouvant faire obstacle à l'activité normale de la Société à son siège sont imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Capital social, Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31 000,- (trente et un mille euros), représenté par 31.000 (trente et un mille) actions de EUR 1,- (un euro) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Administration, Surveillance

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins si elle compte plusieurs actionnaires. Sinon, un administrateur unique pourra exercer les pouvoirs dévolus au conseil d'administration. Ils peuvent être actionnaires ou non, et sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires pourra décider de nommer des administrateurs de deux classes différentes, les administrateurs de classe A et les administrateurs de classe B. Une telle classification des administrateurs devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les administrateurs devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Le conseil d'administration doit choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion une autre personne pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre administrateur pour le représenter.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si cinquante pourcents (50%) des administrateurs sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas d'égalité, le président n'aura pas voix prépondérante.

Cependant, au cas où l'assemblée générale des actionnaires aurait nommé différentes classes d'administrateurs (à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B), toute résolution du conseil d'administration ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des administrateurs, y inclus au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B (qui pourra être représenté).

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil d'Administration participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via téléphone ou la vidéo.

Les délibérations du conseil d'administration sont transcrites sur un procès-verbal, qui est signé par le président ou, si cela est applicable, par son remplaçant ou par deux administrateurs présents à la réunion. Toute copie ou extrait de ce procès-verbal sera signé par le président ou deux administrateurs.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée

générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant aux conditions et avec les pouvoirs que le conseil d'administration déterminera.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à qui ce pouvoir a été délégué par le conseil.

Cependant si l'assemblée générale des actionnaires a nommé différentes classes d'administrateurs (à savoir les administrateurs de classe A et les administrateurs de classe B), la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et de classe B (y inclus par voie de représentation) ou par la signature de toute personne à qui des pouvoirs de signatures ont été délégués par le conseil d'administration.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle devra être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant au moins dix pourcents (10%) du capital social. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 15 mai à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, télex, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié, une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires peut aussi être tenue au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une conférence vidéo ou par d'autres moyens de télécommunication permettant à toutes les personnes prenant part à cette assemblée de s'entendre les unes les autres.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Art. 12. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

Art. 14. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Dissolution, Liquidation

Art. 15. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Loi applicable

Art. 16. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Les 31 000 (trente et un mille) actions représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par Unilabs Co-Invest Limited, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31 000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300.-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'Assemblée, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

Administrateur de classe A:

- Madame Wilhelmina Von Alwyn - Steennis, née à Rotterdam (Pays-Bas) le 29 août 1967, avec adresse professionnelle au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;
- Madame Lynda Elliott, née à Jersey le 4 avril 1956, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, St Helier, JE2 3QA, Jersey Channel Islands.

Administrateur de classe B:

- Madame Ingrid Moinet, née à Bastogne le 5 décembre 1975, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Conformément à l'article 7 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et de classe B.

Troisième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

Ernst & Young S.A., R.C.S. Luxembourg B Numéro 47.771, une société ayant son siège social à 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Quatrième résolution

L'adresse de la Société est fixée à L-1882 Luxembourg, 5 rue Guillaume Kroll.

Version prépondérante

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 avril 2013. LAC/2013/20076. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

Référence de publication: 2013060439/430.

(130073780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2013.

Balmoossie Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.741.

Suite à la cession de parts intervenues entre Transpacific Resources PTE, Ltd. et BENCHMARK GROUP PTE, LTD. en date du 18 février 2012 les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Transpacific Resources PTE, Ltd, ayant son siège social à 5, Shenton Way, bâtiment UCI Building, étage no. 19-00, SGP-068808 Singapour ne détient plus aucune part de la Société.

- BENCHMARK GROUP PTE, LTD. ayant son siège social à 120 Lower Delta Road, Cendex Centre 05-11, SGP-169208 Singapour et immatriculée sous le numéro 200903476M auprès du Accounting and Corporate Regulatory Authority, détient les parts sociales d'une valeur nominale de USD 0.01.- a partir de 18 février 2012 comme suit:

* 1,250,000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BALMOSSIE HOLDING S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2013059345/21.

(130073019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Caiman Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 96.282.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAIMAN INVESTISSEMENTS SA

Société Anonyme

Référence de publication: 2013059397/11.

(130073157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.

Canaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 13, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 96.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 8 mai 2013.

Référence de publication: 2013059398/10.

(130073480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2013.